

Info-rentree 2026

À conserver toute l'année

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS (CSSDS)



Changement d'adresse et nouvelles coordonnées

Informez l'école immédiatement si vous changez de numéro de téléphone, d'adresse courriel ou si vous déménagez. Il est essentiel que nous puissions vous joindre en cas d'urgence.

Vos coordonnées sont aussi utilisées par l'école et le centre de services scolaire pour vous transmettre les renseignements importants concernant l'inscription, la rentrée scolaire, etc.

Transport scolaire

Les informations relatives au transport scolaire des élèves qui y ont droit sont déjà disponibles sur [Clic école](#) et sur [Mozaik Portail parents](#). Les parents ont également reçu l'information par courriel (numéro de parcours, heure et lieu d'embarquement).

Consultez la section [Transport scolaire](#) de notre site Web pour obtenir tous les détails, y compris les règles et politiques en vigueur.

Clic école

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'application [Clic école](#) s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité de messagerie visant à faciliter certaines communications entre les parents et le personnel scolaire. Votre école vous informera en début d'année si ce mode de communication est utilisé dans votre milieu.

Le site Web [Mozaik Portail Parents](#) demeure accessible en tout temps. Vous y retrouverez les mêmes informations (transport scolaire, états de compte, résultats, etc.) que sur l'application Clic école.

Des communications importantes, directement du CSSDS

À compter de cette année scolaire, certaines communications d'intérêt général seront transmises directement aux parents par le Service des communications du CSSDS. Il peut s'agir notamment d'informations liées aux situations d'urgence, à l'inscription scolaire, à des consignes destinées à l'ensemble des établissements ou à des communications provenant de partenaires, comme la Santé publique.

Nous vous invitons à porter une attention particulière aux courriels provenant du CSSDS afin de demeurer bien informés tout au long de l'année scolaire.

Programme Passe-Partout

Vous cherchez à faire le premier pas avec votre enfant vers une transition scolaire harmonieuse? Découvrez le programme Passe-Partout!

C'est un programme d'animation offert gratuitement par votre centre de services scolaire. Celui-ci s'adresse aux enfants de 4 ans et leurs parents et est constitué de 16 rencontres en soirée de septembre à mai, dont 8 incluant les parents.

La période d'inscription est en vigueur jusqu'au 30 septembre. Faites vite! Les places sont limitées.

Pour tous les détails, visitez la [section Préscolaire](#) de notre site Web.





IMPLICATION DES PARENTS DANS LE MILIEU SCOLAIRE



Comité consultatif des services aux élèves EHDA

Vous êtes parent d'un enfant en situation de handicap ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)?

Nous vous invitons à l'assemblée générale du comité consultatif des services aux élèves EHDA qui se tiendra le 21 septembre 2026 à 19 h, à l'école secondaire du Tournesol à Windsor.

Les services et les encadrements offerts aux élèves EHDA et le rôle du comité consultatif y seront présentés. C'est aussi le moment où sont élus les parents qui participeront au comité pour la prochaine année.

Dates des rencontres

- 21 septembre 2026
- 23 novembre 2026
- 8 février 2027
- 12 avril 2027
- 14 juin 2027

Comité de parents

Le comité de parents est formé de représentants provenant des conseils d'établissement de chacune des écoles primaires et secondaires. Les représentants au comité de parents ainsi que leurs substituts sont élus parmi les parents membres du conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents qui se tient en début d'année.

Dates des rencontres

- 21 octobre 2026
- 4 novembre 2026
- 25 novembre 2026
- 9 décembre 2026
- 27 janvier 2027
- 24 février 2027
- 31 mars 2027
- 28 avril 2027
- 26 mai 2027
- 16 juin 2027

Vérification des antécédents judiciaires et code d'éthique

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie scolaire de votre enfant?

Vous souhaitez accompagner des élèves lors d'une sortie scolaire, aider à la bibliothèque, participer à une activité en classe ou vous impliquer autrement auprès des élèves? Vous devrez remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires. Cette mesure vise à protéger l'intégrité et la sécurité des élèves.

Le CSSDS est aussi doté d'un nouveau code d'éthique qui s'applique non seulement aux membres du personnel, mais aussi

à toute personne qui œuvre auprès des élèves mineurs ou handicapés ou qui est en contact avec eux, comme les bénévoles (incluant les parents qui jouent ce rôle).

C'est le guide de référence quant aux pratiques et conduites attendues dans nos milieux.

Pour le consulter, visitez la [section Code d'éthique](#) de notre site Web.

Respect et courtoisie au cœur de tous nos échanges



Le CSSDS a à cœur d'offrir un milieu scolaire sécuritaire et bienveillant pour les élèves et les membres du personnel.

La collaboration entre les familles, les élèves et le personnel repose sur des échanges respectueux. Ainsi, les propos agressifs, violents, discriminatoires ou irrespectueux ne sont pas tolérés.

Par courriel, par téléphone ou en personne, merci de contribuer à un climat positif dans nos écoles et nos centres.

Assurances

Le CSSDS détient une police d'assurance responsabilité civile qui couvre seulement les accidents (dommages corporels ou matériels) qui engagent sa responsabilité.

Nous suggérons aux parents de prendre une assurance accident personnelle pour les soins dentaires et médicaux (incluant le transport en ambulance), pour les bris de lunettes, etc.

Info-travaux

Le CSSDS investit dans le maintien de ses bâtiments et procède chaque année à plusieurs travaux d'entretien et correctifs. Pour consulter la liste des travaux qui ont été réalisés dans les écoles et les centres pendant la période estivale 2026, visitez la [section Info-travaux](#) de notre site Web.

Loi concernant la lutte contre le tabagisme et Loi encadrant le cannabis

Défense de fumer et devapoter en tout temps

La Loi interdit de fumer ou de vapoter en tout temps sur les terrains des établissements d'un centre de services scolaire que ce soit une école primaire ou secondaire, un centre d'éducation des adultes ou de formation professionnelle ou encore le centre administratif. Cette interdiction est applicable le jour, le soir et la fin de semaine, dans un stationnement ou un parc-école. Elle vise aussi le cannabis.

Responsable des plaintes et protecteur régional de l'élève

Vous vivez une situation problématique à l'école ou dans un centre de formation? Vous pouvez faire connaître votre désaccord et contribuer à trouver une solution.

Informez-vous sur les étapes à suivre dans la [section Plaintes et protecteur de l'élève](#) de notre site Web.

Tous les détails sur la procédure d'examen des plaintes et sur le protecteur de l'élève y sont également indiqués.

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Toute situation d'intimidation et de violence vécue dans nos établissements est prise au sérieux. Chaque établissement du CSSDS possède et applique un plan de lutte pour agir contre l'intimidation et la violence.

Les parents dont l'enfant est impliqué dans une situation d'intimidation ou de violence sont invités à communiquer

avec la direction de l'école. Dans le cas où les démarches mises en place avec la direction ne permettent pas d'améliorer la situation, nous encourageons les parents à écrire à l'adresse courriel suivante : reduc@cssds.gouv.qc.ca.

Info-intempéries

Au plus tard à 6 h 30 le matin



En cas de tempête de neige ou d'intempéries, si les cours doivent être suspendus ou des établissements fermés, l'information sera en ligne sur la page d'accueil et la section [Info-intempéries](#) de notre site Web, de même que sur notre page Facebook, au plus tard à 6 h 30 le matin.

Bien que l'annonce faite sur notre site Web soit le principal moyen d'obtenir une information juste sur la situation, nous avisons aussi les médias. Les établissements ayant une page Facebook publient également l'information tôt le matin.

Service de garde : en cas de fermeture

En début d'année scolaire, chaque école primaire informe les parents de la disponibilité ou non du service de garde en cas de fermeture d'école.

Sachez que vous devrez assurer vous-même le transport de votre enfant au service de garde ainsi que son retour à la maison.

Inscriptions scolaires 2027-2028

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire auront lieu en février 2027.

Surveillez nos communications à venir!



Calendrier scolaire primaire et secondaire 2026-2027

JUILLET 2026							AOÛT 2026							SEPTEMBRE 2026							OCTOBRE 2026						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4							1						1 ₈	2 ₉	3						
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8 ₁	9 ₂	10 ₃	11 ₄	12	4	5	6 ₁	7 ₂	8 ₃	9 ₄	10
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	13	14 ₅	15 ₆	16 ₇	17 ₈	18 ₉	19	11	12	13 ₅	14 ₆	15 ₇	16 ₈	17
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	20	21 ₉	22 ₁₀	23 ₁₁	24 ₁₂	25 ₁₃	26	18	19 ₉	20 ₁₀	21 ₁₁	22 ₁₂	23 ₁₃	24
26	27	28	29	30	31		23	24	25 ₁	26 ₂	27 ₃	28 ₄	29	27	28 ₅	29 ₆	30 ₇				25	26 ₅	27 ₆	28 ₇	29 ₈	30 ₉	31
							30	31 ₅																			
NOVEMBRE 2026							DÉCEMBRE 2026							JANVIER 2027							FÉVRIER 2027						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2 ₁	3 ₂	4 ₃	5 ₄	6	7			1 ₂	2 ₃	3 ₄	4 ₅	5						1	2		1 ₆	2 ₇	3 ₈	4 ₉	5	6
8	9 ₅	10 ₆	11 ₇	12 ₈	13 ₉	14	6	7 ₆	8 ₇	9 ₈	10 ₉	11	12	3	4	5	6	7 ₈	8 ₉	9	7	8 ₁	9 ₂	10 ₃	11 ₄	12 ₅	13
15	16 ₁	17 ₂	18 ₃	19 ₄	20	21	13	14 ₁	15 ₂	16 ₃	17 ₄	18 ₅	19	10	11 ₁	12 ₂	13 ₃	14 ₄	15 ₅	16	14	15 ₆	16 ₇	17 ₈	18 ₉	19	20
22	23 ₅	24 ₆	25 ₇	26 ₈	27 ₉	28	20	21 ₆	22 ₇	23	24	25	26	17	18 ₆	19 ₇	20 ₈	21 ₉	22	23	21	22 ₁	23 ₂	24 ₃	25 ₄	26 ₅	27
29	30 ₁						27	28	29	30	31			24	25 ₁	26 ₂	27 ₃	28 ₄	29 ₅	30	28						
														31													
MARS 2027							AVRIL 2027							MAI 2027							JUIN 2027						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6					1 ₂	2 ₃	3						1			1 ₅	2 ₆	3 ₇	4	5	
7	8	9	10 ₇	11 ₈	12 ₉	13	4	5 ₄	6 ₅	7 ₆	8 ₇	9	10	2	3 ₄	4 ₅	5 ₆	6 ₇	7	8	6	7 ₈	8 ₉	9 ₁₀	10 ₁₁	11 ₁₂	
14	15 ₁	16 ₂	17 ₃	18 ₄	19 ₅	20	11	12 ₈	13 ₉	14 ₁₀	15 ₁₁	16 ₁₂	17	9	10 ₈	11 ₉	12 ₁₀	13 ₁₁	14 ₁₂	15	13	14 ₄	15 ₅	16 ₆	17 ₇	18 ₈	19
21	22 ₆	23 ₇	24 ₈	25	26	27	18	19 ₄	20 ₅	21 ₆	22 ₇	23	24	16	17 ₄	18 ₅	19 ₆	20 ₇	21 ₈	22	20	21 ₉	22	23	24	25	26
28	29	30 ₉	31 ₁				25	26 ₈	27 ₉	28 ₁₀	29 ₁₁	30 ₁₂		23	24	25 ₉	26 ₁₀	27 ₁₁	28 ₁₂	29	27	28	29	30			
														30	31 ₄												

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

180 JOURS DE CLASSE ET
20 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

CONGÉS POUR LES ÉLÈVES ET LE
PERSONNEL ENSEIGNANT

Jours de reprise de classe à
la suite de suspension de cours
ou 3 journées pédagogiques

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE : Les lettres en exposant (L pour lundi et V pour vendredi) indiquent un changement au niveau de l'horaire afin d'obtenir un nombre équivalent de journées de classe. Ainsi, le jeudi 17 septembre (17^V) sera considéré selon l'horaire des cours du vendredi.

SECONDAIRE : Les chiffres en indice (1 à 9) indiquent le jour de la grille-horaire.

La vie qui s'élève

Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec

